Remoulinois

LA GAZETTE DE REMOULINS



Mai

Vide-grenier du karaté Place de la Madone
16 au 21 Atelier de fabrication de nichoirs à oiseaux
Vide grenier de l'APE Place de la Madone
Rallye Rézo Pouce Place de la Madone
Ciné Rabasse



Concours jardins/balcons/façades fleuris 01 05 Course avenir 16h30 • 1ère Journée de la Cerise d'Or 11 et 12 Fête du Hand gardois Complexe sportif Argorock Arènes (sous réserve) 11 12 Concours de pêche organisé par le Brochet Remoulinois 14 Food truck Parvis de la Mairie Fête de la musique 21 Animation par l'école de musique 21 Food truck Parvis de la Mairie Ciné Rabasse Concours de pêche 26 organisé par le Brochet Remoulinois 28 Food truck Parvis de la Mairie

Juillet

02 et 03	Week-end Climat
04	Toro piscine
	21h30 • Arènes
10	Course de l'Avenir
	16h30 • 2 ^{ème} Journée de la Cerise d'Or
11	Marché nocturne Place des Grands Jours
12	Food truck Parvis de la Mairie
14	Fête Nationale
14	Concours de Pêche
14	Atelier peinture : mon drapeau
18	Marché nocturne
18	Toro piscine 21h30
19	Food truck Parvis de la Mairie
22 au 25	Fête votive
23	Course de l'avenir
	16h30 • 3 ^{ème} Journée de la Cerise d'Or
23	Toro piscine 21h30
24	Tau neuf 16h30
25	Tau neuf 16h30
26	Tau neuf 16h30 • Finale de la Cerise d'Or
	Food truck Parvis de la Mairie



Securité

La nouvelle responsable de la police municipale

Lise FRAMBRY nous a rejoint début mai.

Ses priorités : le respect des règles (incivilités, urbanisme, stationnement) et une présence de proximité. Contact : 07 48 94 30 48

Remerciement à Thierry DECUPERE pour nous avoir autorisé à publier une de ses photos dans la dernière édition.





Remoulins Maintenant et Demain

L'un des axes majeur de notre programme est la revitalisation de notre village. Prévoir le Remoulins de demain nécessite une vision globale, matérialisée dans un nouveau PLU (création de nouveaux quartiers, restauration des quartiers anciens, organisation des mobilités entre quartiers), de l'expertise et de la concertation/adhésion avec les habitants.

Nous avons donc commencé par candidater à plusieurs programmes afin de financer des expertises servant de base à notre réflexion. Nous avons ainsi réussi à être sélectionnés :

- au programme "Petite Ville de Demain" parmi 900 villes (dont cinq dans le Gard), ce qui nous a permis de financer le recrutement d'un chef de projet partagé entre les communes de Remoulins/Aramon/Roquemaure.
- au programme FOCCAL parmi 200 villes (dont deux dans le Gard) ; l'objectif étant d'acheter/rénover des locaux commerciaux.

La période Covid nous a malheureusement empêché de communiquer comme nous le souhaitions. Nous profitons donc de cette Gazette pour faire le point sur un travail, pas toujours visible, mais au combien fondamental pour notre avenir.

Les nouveaux quartiers

Le nouveau quartier de l'Arnède 2, devrait déboucher dans les deux ans à venir, même si nous prendrons le temps nécessaire pour nous assurer de sa qualité environnementale.

Le nouveau quartier de la gare qui englobe une vaste zone va transformer le village d'ici 2026. Nous avons déjà conventionné avec une société foncière chargée de préempter les terrains, et nous sommes en train de sélectionner un aménageur.

Les quartiers anciens

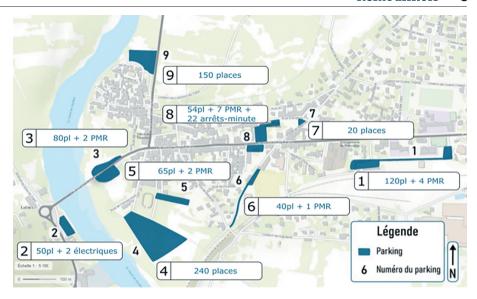
Nous travaillons en concertation avec les bailleurs concernés pour la rénovation de l'Arnède 1.

Nous avons conventionné avec un urbaniste pour la réhabilitation du centre ancien et allons lancer une opération OPAH pour encourager les propriétaires à participer à la restauration concertée du quartier.

La mobilité

Les deux restitutions publiques du cabinet CDVIA font déjà ressortir certaines orientations :

Au niveau du stationnement, le village dispose de suffisamment de place de parking (800 places) mais elles sont mal utilisées ce qui crée des conflits d'usage entre commerçants/usagers/touristes et entre voitures/vélos/piétons et rend la concertation très "sensible".



Nous sommes conscients des enjeux et comptons bien respecter les intérêts de chacun. Nous avons prévu d'aborder le problème du stationnement en deux étapes :

- 2022 : résoudre le problème des incivilités au bord du Gardon en régulant le flux des touristes.
- 2023 : encourager la rotation des véhicules dans le centre-ville, pour dynamiser la zone de chalandise.

Au niveau des pistes cyclables le cabinet CDVIA nous a fait une proposition d'aménagement du carrefour de la Foux qui permettra de finaliser la liaison Beaucaire-Uzès via Remoulins, ainsi qu'une proposition d'encorbellement sur le pont pour englober cette liaison avec notre futur circuit de centre-ville et de la gare.

Au niveau de la circulation des propositions sont à l'étude notamment pour fluidifier le carrefour de la route d'Uzès et limiter la vitesse sur la route de Bagnols.

Orientations Budgétaires 2022

La solvabilité financière de notre commune est rétablie :	2019	2020	2021
Trésorerie (nette des impayés)	+ 97 245 €	- 546 637 €	+ 245 724 €
Épargne nette (marge de manœuvre)	190 K€	62 K€	519 K€
Capacité de désendettement	9,90 ans	6,14 ans	4,80 ans

Cependant notre marge de manœuvre restant limitée et faute de pouvoir emprunter, il nous faut prioriser nos investissements. Nous avons ainsi défini 4 priorités pour 2022 :

- 1 Rattraper le retard d'entretien du patrimoine communal : 150 K€ (destruction maison Salvetat, mise en sécurité des écoles et des arènes, éclairage du gymnase, nettoyage des fossés). Par contre la remise en état du local des services techniques étant trop lourde pour nos finances, nous avons décidé de céder ce bien et de déménager les agents dans des locaux plus conformes.
- 2 Améliorer la propreté de la ville : 50 K€ (mise en place d'un entretien mécanisé)
- 3 Lutter contre les incivilités : 100 K€ (embauche d'un policier municipal et extension des cameras-vidéo)
- 4 Poursuivre la réflexion sur l'attractivité du village, en nourrissant une véritable concertation grâce aux études en cours : 65 K€ (cf infra)

Nous aurons l'occasion d'organiser une réunion publique pour préciser l'ensemble de ces orientations budgétaires.

Déchets Ménagers : Alerte!

"Citoyens trions!" Le slogan, souvent répété, n'est manifestement pas suffisant. Ne prendre en considération que la protection de l'environnement, la propreté du village ou les finances de la commune ne motivent pas, car nos efforts ne sont pas récompensés. Par contre prendre conscience que **le coût du traitement des déchets risque d'exploser doit nous alerter.**

Pourquoi les prix vont augmenter?

- Parce que la réglementation et la fiscalité environnementale sont de plus en plus contraignante pour favoriser le recyclage au détriment de l'enfouissement et de l'incinération. Ainsi la TGAP (Taxe Générale sur les Activités polluantes) payée par les opérateurs du traitement va plus que doubler d'ici 2025.
- Parce que le marché des déchets est contraint: la réutilisation des déchets par les industriels reste faible car non rentable, la Chine n'importe plus de déchets, la production d'énergie par incinération reste coûteuse et polluante.



Que faut-il faire?

Il faut réduire la quantité de déchets (objectif de -15% pour les dix ans à venir) et augmenter leur valorisation (objectif de 65 % d'ici 2035).

Comment?

Au niveau institutionnel:

- Il faut optimiser l'organisation de la filière de collecte et de traitement. Notre commune fait partie du Syndicat Intercommunal de Traitement et de Collecte des Ordures Ménagères de la Région d'Uzès (SITCOMU) qui gère pour notre compte cette filière. La partie traitement est sous-traitée, via le Syndicat Sud Rhône Environnement (SRE), et dirigée vers l'enfouissement à Bouillargues; peu de structures pouvant traiter nos déchets, les incinérateurs étant trop loin ou saturés. Sachant que ce qui coûte cher pour l'usager final, c'est le traitement, plus que la collecte, il faut trouver un juste équilibre entre économies d'échelle et transparence du service; une filière de valorisation sur notre propre territoire ne serait-elle pas une solution d'avenir?
- Il faut mettre en place des tarifications plus incitatives. Actuellement le financement de la collecte est assuré par la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), basée comme la taxe foncière sur la valeur locative des biens et non pas sur la quantité de déchets collectée. Certaines collectivités ayant introduit une part incitative ont constaté l'impact sur leur taxe (La taxe varie de 18 % dans l'Aude à 4.44% dans les Hauts de Seine, 12 % à Remoulins). Par contre la tarification incitative est contraignante à mettre en place car elle est techniquement complexe (système de pesage) et donc plus coûteuse à court terme.



Au niveau des particuliers :

- Il nous faut d'abord comprendre que cette évolution est irréversible. Comme celui de l'eau, le traitement des déchets ne peut pas être gratuit, en particulier à court terme, le temps que les progrès techniques et les quantités traités permettent d'amortir les surcoûts.
- Il nous faut ensuite comprendre que nous restons au cœur du processus. Notre marge de manœuvre reste énorme et nos efforts encore insuffisants par rapport aux objectifs à atteindre. : Sur les 500 kg de déchets ménagers que nous produisons annuellement, 252 kg vont encore dans la poubelle grise (mélange) et seront stockés ou incinérés alors que 223 Kg auraient pu être recyclés ou compostés. Sans oublier que le déchet le plus facile à traiter est celui que l'on ne produit pas.

Nous connaissons bien désormais tous les outils à notre disposition (tri, compostage, consommation responsable, réparation, ressourceries......) les utiliser systématiquement ne doit pas rester qu'un slogan si nous voulons préserver nos finances personnelles.

